Lunel, le 18/04/2024

lunel

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Renouvellement du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale

Suite à la démission deux membres nommés du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Lunel, celui-ci doit être renouvelé.

Le Maire de Lunel vous informe qu'en application de l'article L.123-6, R.123-11 et R.123-12 du Code de l'Action Sociale et des Familles, il va être procédé à la nomination des deux membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Lunel.

Pour cette nouvelle nomination, le choix s'effectuera dans les deux catégories suivantes :

- les associations de personnes handicapées,
- les personnes qualifiées.

Lesdites associations sont invitées à proposer des personnes susceptibles de les représenter en adressant à Monsieur le Maire une liste comportant au moins trois personnes, sauf impossibilité dûment justifiée.

Les associations ayant le même objet peuvent proposer une liste commune.

Pour être recevables, les candidatures doivent concerner les personnes :

1. menant des actions de prévention, d'animation ou de développement social dans la commune,
2. habilitées à représenter l'association qui doit avoir son siège social dans le département,
3. qui ne sont pas fournisseurs de biens ou de services du CCAS, n'entretiennent aucune relation de prestation à l'égard du CCAS.

<u>Délai impératif</u>

Les listes de personnes présentées par les associations devront parvenir à Monsieur le Maire **au plus tard le 30 juin 2024**, sous pli recommandé avec accusé de réception

L'ESSENTIEL
Renouvellement de 2 membres du Conseil d'Administration
du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Lunel.
Les listes des candidatures devront parvenir à Monsieur le Maire de Lunel,
au plus tard le 30 juin 2024, sous pli recommandé avec accusé de réception.

CONTACTS PRESSE VILLE DE LUNEL
Angélique Zelazo, Chargée des relations avec la presse - 04 67 87 83 38 – angelique.zelazo@ville-lunel.fr
Yoann Galiotto, Directeur de la Communication – 06 49 92 93 70 – yoann.galiotto@ville-lunel.fr